



COMITE D'ETABLISSEMENT du 19 MARS 2008

Ajustement du système de Rémunération Variable annuelle 2008 - ACL

Les opportunités annuelles n'ont pas changées, par contre les pourcentages dans le calcul de la part individuelle changent

TCG	De 45%	Téléphonie	Nous passons	A 35 %	11 appels/heure
	40 %	Commercial		50%	15 points /jour
	15%	Evaluation hiérarchique		15%	
TCS	40%	Téléphonie		35%	9 appels/heure
	45%	Commercial		50%	idem
	15%	Evaluation hiérarchique		15%	
SUP	35%	Téléphonie		25%	
	35%	Commercial		45%	
	30%	Evaluation hiérarchique		30%	

Pour les SUP : il s'agit de la moyenne d'équipe

Il y a donc une augmentation du nombre d'appels, une augmentation de la part commerciale pour une opportunité identique, comment nos collègues vont-ils faire ?

Concernant les "SUP Volants", ils seront sous le même régime RVA que les SUP avec équipe, la direction considérant que le personnel en formation constitue une équipe.

Autorisation de sortie anticipée accordée pour le Lundi 31 décembre à ACL

FO LCL avait interpellé en Janvier dernier la direction sur la discrimination dont avait été l'objet le personnel d'ACL à l'occasion de la sortie anticipée de fin d'année. **Rappel seul ACL n'avait pas accordé cette heure de sortie en prenant unilatéralement la décision de fermer ses plateformes à 17H30.** Malheureusement notre nouveau Président de CE, ex responsable d'ACL n'était pas présent et Mr Landré responsable ACL Roubaix, n'a pu que nous confirmer cette décision.

FO LCL interviendra sur le plan national bien en amont sur ce sujet pour que pareille injustice ne se reproduise cette année.

Point sur les départs anticipés de fin de carrière

81 collaborateurs partiront dans le cadre de l'accord signé par **FO LCL**, entre le 1/04/08 et le 16/01/09, sur les 160 éligibles (uniquement sur le critère d'âge).

Répartition par DR :

- 28% pour la Picardie
- 28% pour le Nord Pas de Calais
- 16% pour la Normandie
- 19% pour Seine et Eure

Par métier :

- 12% d'assistant(e)s
- 15% de conseillers d'accueil
- 9% de RCPR
- 15% de conseillers Part/privé,
- 5% pour la DMEI
- Le solde étant réparti sur les fonctions annexes.

FO LCL a interpellé la Direction sur la problématique des postes vacants déjà nombreux à ce jour et sur la gestion des postes en amont. Nous avons réclamé de la "souplesse" par rapport aux dates de départ et aux souhaits des collaborateurs pour la prise ou le paiement des jours de congés.

Bilan 2007 Heures Supplémentaires

Pour le dernier trimestre 2007, 75 Collègues ont déclaré 437 heures supplémentaires.

De Février 2007 à Janvier 2008, 412 Collègues ont déclaré 4847 heures supplémentaires dont 290 Auxiliaires de vacances ayant effectué 3323 heures.

Il n'y a pas de comparaison possible avec l'année 2006, le périmètre du CE n'étant pas le même.

La Direction informe avoir communiqué auprès de ses "Managers" D.G.A sur les règles de bonnes pratiques des heures supplémentaires et que le déclaratif rentrait dans les mœurs.

FO LCL informe la Direction que pour certains D.G.A., les heures supplémentaires sont inéluctables, mais que pour en faire le déclaratif, il faut que cela débouche sur PLUS PLUS de résultats. ! ! ! !

Nous ne pouvons que vous conseiller de ne pas oublier LA REGLEMENTATION de la SECURITE SOCIALE sur les accidents de trajet en dehors du temps normal de travail, mais également la REGLEMENTATION en terme de SECURITE dans l'enceinte de votre agence, d'ou l'intérêt d'obtenir l'ACCORD préalable de votre HIERARCHIQUE pour effectuer des HEURES SUPPLEMENTAIRES.

Le sous effectif chronique, la pression commerciale, la surcharge de travail que vous subissez, laissent penser à FO LCL que le chiffre annoncé des heures supplémentaires est loin du compte de ce qui devrait être reconnu et payé. N'hésitez pas, en cas de difficultés à contacter vos élus FO LCL.

Mesures Salariales Individuelles

Les salariés bénéficiaires d'une M.S.I. sont approchés depuis le 10 Mars 2008 et pour les Bonus le 12 Mars 2008.

RAPPEL du calendrier des attributions (en masse) distribuées :

- 5 % au 01/01/2008
- 20 % au 01/05/2008
- 45 % au 01/07/2008
- 20 % au 01/09/2008
- 10 % au 01/12/2008

30 % de nos Collègues bénéficieront d'une M.S.I. et 8 % de changement de niveaux de classification. Selon la Direction, le montant global des M.S.I. serait le même que celui distribué en 2007, il n'empêche qu'elle est "gagnante" sur les dates de valeur, car avoir une augmentation au 1^{er} septembre, voire au 1^{er} décembre n'a pas le même impact sur le porte monnaie que de l'obtenir au 1 janvier !

Malgré l'amélioration obtenue, FO LCL n'est toujours d'accord sur les valeurs appliquées.....et pourquoi pas valeur 2009 ! ! ! ? ?

Rien de tel pour démotiver nos Collèguesqui ont en mémoire les RESULTATS plus qu'honorables annoncés.....grâce à leur travail !

Et que dira-t-on à un collègue méritant en 2007, bénéficiaire d'une M.S.I. valeur second semestre 2008...et à nouveau méritant en 2008 ? ? ?

Convention de Lyon - 26 MARS 2008

3.000 Collègues ont été "conviés" à cette convention. Suite à notre intervention la Direction a "amélioré" la qualité de l'accueil !!! ...un buffet déjeunatoire a remplacé le café "d'accueil".

FO LCL a manifesté son incompréhension face à cette organisation.

Une démultiplication des lieux de réunion aurait été appréciée par l'ensemble des invités. Et l'on parle de RESTRICTION DE BUDGET...quelques cours d'économie seraient bienvenus !!

De plus, Mmes et Mrs les Directeurs d'agences, FO LCL vous conseille fortement de remplir la fiche déclarative d'heures supplémentaires, car la Direction n'a rien prévu, (mais ne devrait pas s'y opposer suite à notre intervention) pour la plupart, la journée a été très très longue .

Alors qu'une majorité d'OS appelait à un débrayage le même jour, les élus CFDT réclamaient à la Direction que tout soit mis en œuvre pour que les agences fonctionnent normalement ce jour là.

On peut ne pas être d'accord avec un mouvement social, mais de là à réclamer à la Direction de tout faire pour "CASSER LA GREVE", il y avait un grand pas que la CFDT n'a pas hésité à franchir : LA HONTE ! N'y a-t-il pas délit d'entrave !

PACIFICA

La Direction admet que ce stage est lourd et demande une implication importante de nos Collègues. Pour notre périmètre C.E., 3 réseaux écoles ont été créés : ROUEN – ROUBAIX – AMIENS.

320 conseillers particuliers, 115 conseillers professionnels et 94 conseillers privés, ainsi que 110 directeurs d'agences avec portefeuilles sont concernés.

Ces stages ont été programmés de DECEMBRE 2007 à OCTOBRE 2008 (hors vacances scolaires)

Malgré la difficulté, le taux de réussite à l'examen atteint 96 %.

10 sessions sont programmées en AVRIL et MAI 2008 pour les Directeurs d'agences ; en juin pour les .C. C. professionnels et privés.

FO LCL ne peut que féliciter les collègues pour la réussite à cet examen pourtant difficile,et revendique la reconnaissance des efforts fournis, par le paiement des heures supplémentaires effectuées par nos collègues qui ont "bûchés" et révisés le soir... !

Suppression d'un poste de conseiller professionnel à l'agence de St-Quentin

Le dispositif des Professionnels à l'agence de St-Quentin est constitué de 3 portefeuilles tenus par 3 Conseillers Pros : 353 comptes Pros et 293 comptes Particuliers des Pros (en moyenne 118 pros et 98 parts par conseiller).

Selon la Direction, ce dispositif apparaît surdimensionné eu égard aux 343 clients Pros suivis et déséquilibré avec des disparités très fortes entre la taille des portefeuilles. Il a été décidé de supprimer un poste de Conseiller Pros.

Pour FO LCL déjà en 2006 lors de la réorganisation des portefeuilles Pros de la DR Picardie un poste avait déjà supprimé. Cela fait à nouveau un conseiller Pros en moins dans le dispositif. De plus avec la suppression des prospecteurs Pros il y aura un alourdissement conséquent des charges de travail des conseillers restants. Cette décision va à l'encontre du plan de développement qui prévoit un objectif ambitieux d'ouvertures de comptes pros !

De ce fait FO LCL votera contre cette suppression.

Création d'un poste de conseiller particuliers - Grande Couronne :

Cette agence de 3 personnes (1 Directeur d'Agence, 1 conseiller moyen haut de gamme et 1 conseiller d'accueil) a un portefeuille de clients composé de 1.344 comptes particuliers, 83 comptes de professionnels et 48 comptes de particuliers des professionnels. Avec la mise en place de la nouvelle organisation la charge du DA a augmenté avec la reprise de la clientèle Pros.

Le projet vise à créer un portefeuille supplémentaire, notamment afin de rééquilibrer les portefeuilles et de donner au point de vente les meilleures chances de développement, et à nommer une équipière volante sur le poste, cette équipière étant très régulièrement à l'agence.

FO LCL a noté la reconnaissance du travail effectué tant au niveau de l'agence que de la collègue concernée mais regrette une fois encore que la création du poste se fasse par arbitrage (suppression d'une demie UTP à l'équipe volante) et de ce fait s'abstient sur ce dossier.

Bilan 2007 sur le nombre d'Incivilités sur le périmètre du CE

Suite à la mise en place de l'accord d'octobre 2007, le service social a reçu 10 déclarations d'incivilités nominatives. Sur la période, 5 comptes-rendus d'Incivilités ont été établis, la Direction rappelant que la hiérarchie n'a pas vocation à décider s'il y a eu ou pas incivilité. Les suites à ces incivilités vont du dépôt de plainte, pour le plus grave, à dépôt sur la main courante. Des résiliations de comptes ont été effectuées. Des rappels en novembre, décembre et février ont été effectués dans la DDR.

A la question de **FO LCL** sur le nombre d'accidents de travail et notre insistance sur la nécessité d'accompagnement hiérarchique des collaborateurs lors de dépôt de plainte, la Direction a indiqué que le dépôt de plainte n'est effectué que si le collaborateur est lui même menacé (il est aidé par les affaires juridiques). Il y a eu 2 déclarations d'accidents du travail suite aux Incivilités.

Dans le cas où se déclare dans votre unité une incivilité, n'hésitez pas à contacter vos délégués FO LCL.

Rapport Commission Culture, Sports, Loisirs

FO LCL s'est élevé contre *l'exclusion des personnes en invalidité des activités du CE*, estimant inadmissible que sous prétexte de contrainte budgétaire on sacrifie les personnes les plus vulnérables ! Nous avons soulevé *l'inexistence de rapport d'activité de la CSL* puisque seul a été réalisé en 2007 un week-end à Istanbul qui a réuni...30 personnes soit seulement 25 CLP !

Même si l'activité du CE mis en place au 2^{ème} trimestre a pu être réduite, 30 personnes sur près de 2.000 CLP représentant en moyenne au moins 4 à 5.000 ayants droit... cela fait peu.

Nous avons également regretté *la fin du paiement par prélèvement sur 12 mois* quelque soit le montant du séjour, qui permettait aux petits revenus d'étaler les dépenses sur toute l'année. Avouons qu'aujourd'hui où l'on prône la fin du chèque (qui coûte cher !) être amené à faire 6, 9, ou 10 chèques à un CE de "Banquiers" cela ne fait pas très sérieux !

Rapport Commission Activités Sociales

Le rapport d'activités plus consistant, nous a amené à voter favorablement, *tout en regrettant que notre CE devienne une « centrale » de distribution de bons en tout genre*. Bien sûr il est très agréable d'avoir des bons pour Noël, (mais pour les tous petits enfants rien ne remplacera le traditionnel jouet), des bons pour la fête de la musique, des bons pour ceci, des bons pour cela.... Mais il n'y a plus la convivialité des rencontres que le CE devrait provoquer en proposant des ACTIVITES !!

Bilan financier 2007 du C.E. et Budget prévisionnel 2008

Bilan 2007

Le CE disposait d'un budget de 305 362 €, il a été utilisé à hauteur de 242 946.80 (tenant compte de près de 40 000 € de frais de fonctionnement.) ce qui laisse un solde excédentaire de 62 000€ ! Là non plus, le prétexte d'une année incomplète ne tient pas la route, ne serait-ce pas plutôt un problème de choix ?

Malgré cet excédent le CE a refusé de doter les GSCL du budget nécessaire à une activité normale.
Pour info le budget du GSCL Lille est passé de 11.000 € en 2005 à 5.000€ en 2007 !

Budget prévisionnel 2008

Total disponible annoncé et réparti dans les diverses activités : 407.404€ dont, nouveauté, 12.000€ par le comptable.

Nous avons demandé à la secrétaire de bien vouloir revoir les montant attribués aux GSCL, notamment après le rattachement de la section pêche au Groupe Sportif de Lille, sans augmentation à priori du Budget. Le montant sera revu après la réunion fin avril de la CSL à laquelle participeront les présidents de GSCL . Dont acte.

Le budget prévisionnel présenté ne tenant pas compte de l'excédent 2007 (62000€ voir plus haut) ni du reliquat du CE DENO nous revenant (5 000€) , ni des demandes des commissions CAS et CSL dont nous venions de voter les rapports, FO LCL et la CGT ont demandé le report du vote après présentation d'un budget réactualisé.

Devant le refus de la majorité SNB/CFDT, FO LCL n'a pas pris part au vote.

Congés, rappel de la procédure

Nous avons pu constater lors de nos passages en agence que certains hiérarchiques entouraient les modalités de pose de congés d'un "flou" pas très artistique ! Nous avons donc alerté la direction qui a fait passer le message auprès des managers. S'il existe l'outil CIEL qui sert à poser ces congés, à établir le planning, cela ne doit pas se faire au détriment d'une discussion. Nous entendons de plus en plus souvent des "fais un lotus" "on verra plus tard". Pour **FO LCL** la communication est indispensable pour arriver à un consensus pour la prise des congés. Nous avons demandé à la Direction qu'un rappel soit fait sur la nécessité d'aborder le sujet dès le début de l'année. Pourquoi pas lors d'une réunion du jeudi ?

Pour rappel le DA est le valideur et la règle est l'affichage obligatoire deux mois avant le début de la période des congés soit le 31/03 au plus tard pour la période d'été : nous y sommes.

Prochaine réunion en AVRIL : Le 16 à Amiens et 24 à Lille.